

Manzoni Laurence

NIGEND : 131 276

NLS : 5 294 054

George Patrice

NIGEND : 135 438

NLS : 5 322 839

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 juillet 2017.

*Le général, commandant adjoint de la région
de gendarmerie d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale du Bas-Rhin,
S. OTTAVI*